



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réseaux

Question écrite n° 60545

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conséquences des réseaux à haut débit pour la profession de notaire. En effet, M. Jean-Charles Bourdier préconise dans son rapport intitulé « Réseaux à haut débit : nouveaux contenus, nouveaux usages, nouveaux services », de « donner un cadre légal à la fonction de notaire numérique, c'est-à-dire de conservateur de documents numériques destinés à faire foi ». Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60545

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2545